



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

**DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE DES
HAUTS-DE-SEINE**

N° Spécial

16 février 2023

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DSDEN du 16 février 2023

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DES HAUTS-DE-SEINE	Page
DSDEN N° 2023-008	08.02.2023	Arrêté de commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré.	3

DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DES HAUTS-DE-SEINE

Le directeur académique des services de l'Éducation nationale,
directeur des services départementaux de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine

- Vu le code de l'éducation, notamment son article D.332-7,
- Vu l'arrêté du 7 décembre 2005 modifié relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré,
- Vu l'arrêté du 7 mars 2022 portant composition de la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré des Hauts-de-Seine,
- Considérant les changements d'affectation survenus à compter du 1^{er} septembre 2022.

ARRÊTE

Article 1 : Les dispositions de l'arrêté du 7 mars 2022 visé ci-dessus sont abrogées.

Article 2 : La commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré prévue par l'article 1 de l'arrêté du 7 décembre 2005 susvisé est, pour les Hauts-de-Seine, composée comme suit :

Le Président :

Monsieur le directeur académique des services de l'Éducation nationale, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine, ou son représentant.

Le Médecin conseiller technique départemental :

Titulaire : Madame Martine CLUZEAUD, conseillère technique départementale.

Suppléant : Madame Muriel DROMER, conseillère technique départementale adjointe.

L'assistant social conseiller technique départemental :

Titulaire : Monsieur Serge ROSIER, conseiller technique départemental.

Suppléant : Madame Margarida DA-ROCHA, conseillère technique départementale.

Membres désignés par le directeur académique des services de l'Éducation nationale pour une durée de trois ans :

Un inspecteur chargé d'une circonscription du premier degré :

Titulaire : Monsieur Alexandre BOTHUA, Inspecteur de l'Éducation Nationale – circonscription 3^o GENNEVILLIERS.

Suppléant : Madame Jannick CAILLABET, Inspectrice de l'Éducation Nationale – circonscription 19° BAGNEUX.

Un inspecteur de l'Éducation Nationale chargé de l'adaptation et de l'intégration scolaires dans le département :

Titulaire : Madame Catherine COTONAT, inspectrice de l'Éducation Nationale chargée de l'adaptation et de la scolarisation des élèves en situation de handicap, bassin Boulogne - Billancourt, Antony, Vanves.

Suppléant : Monsieur Sylvain LE LOCH, inspecteur de l'Éducation Nationale chargé de l'adaptation et de la scolarisation des élèves en situation de handicap, bassin Gennevilliers, Neuilly-sur-Seine, Nanterre.

Un directeur d'école :

Titulaire : Monsieur Didier ROUSSIALLE, Directeur de l'école élémentaire A. DAUDET – RUEIL- MALMAISON.

Suppléant : Monsieur Emmanuel CHAUVEAU, Directeur de l'école élémentaire CHARCOT A – NEUILLY-SUR-SEINE.

Un principal de collège :

Titulaire : Madame Annie CONSIGNY, Principale du collège « Les petits ponts » - CLAMART.

Suppléant : Monsieur Sébastien LORANT-RAZE, Proviseur du LP La Tournelle – LA GARENNE-COLOMBES.

Un directeur adjoint de section d'enseignement général et professionnel adapté (S.E.G.P.A.) :

Titulaire : Monsieur Daniel DEROUINEAU, Directeur adjoint chargé de SEGPA, collège M. DURAS – COLOMBES.

Suppléant : Madame Tatiana BERTRAND, Directrice adjointe chargée de SEGPA, collège A. BEJART – MEUDON- LA-FORÊT.

Un directeur d'établissement régional d'enseignement adapté (E.R.E.A.) :

Titulaire : Madame Florence FOURNOT, directrice EREA Martin Luther King – ASNIERES-SUR-SEINE.

Suppléant : Madame Valérie URVOY, directrice EREA J. MONNET– GARCHES.

Un enseignant du premier degré :

Titulaire : Monsieur Thibaut SALEM, professeur des écoles, CPCEI

Suppléant : Madame Edith AZAIS, professeure des écoles, CPCEI.

Un enseignant du second degré :

Titulaire : Monsieur Thomas DEBUC-DECUREY, professeur du second degré.

Suppléant : Monsieur Christophe ROUAULT, professeur du second degré.

Un enseignant d'un réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté :

Titulaire : Madame Nathalie DAVIS, membre du RASED, circonscription 17° - CLAMART.

Suppléant : Madame Marie-Françoise BAYON, membre du RASED, circonscription 8° - COURBEVOIE.

Un psychologue de l'Éducation Nationale 1^{er} degré :

Titulaire : Madame Cécile CAUSSIGNAC, Psychologue de l'Éducation Nationale spécialité « éducation, développement et apprentissage ».

Suppléant : Monsieur Sébastien FRESQUET, Psychologue de l'Éducation Nationale spécialité « éducation, développement et apprentissage ».

Un directeur de Centre d'Information et d'Orientation (C.I.O.)

Titulaire : Madame Michèle POULIQUEN, Directrice du CIO de Clamart Psychologue Éducation Nationale, Éducation-Développement-Orientation.

Suppléant : Madame Najat ZAIM, Directrice du CIO de Nanterre Psychologue Éducation Nationale, Éducation-Développement-Orientation.

Un psychologue de l'Éducation Nationale 2nd degré :

Titulaire : Madame Cécile MIRABET, psychologue de l'Éducation Nationale spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle ».

Suppléant : Madame Christine CHARRIER, Directrice du CIO de Montrouge, psychologue de l'Éducation Nationale spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle ».

Un assistant de service social :

Titulaire : Madame Florence COUDRAY, assistante de service social.

Suppléant : Madame Myrtille LEMASSON, assistante de service social.

Un pédopsychiatre :

Titulaire : N.....

Suppléant : N.....

Des représentants de parents d'élèves :

Titulaire : Madame Marion GIBERT, représentante des parents d'élèves FCPE

Titulaire : Madame Naïma DERRICHE, représentante des parents d'élèves FCPE

Suppléant : Madame Marianne VALENSI, représentante des parents d'élèves FCPE

Suppléant : Monsieur Guillaume CHEVIRON, représentant des parents d'élèves FCPE

Titulaire : Madame Peggy PIETRE, représentante des parents d'élèves PEEP 92

Suppléant : Madame Emmanuelle ZERAH, représentante des parents d'élèves PEEP 92

Article 3 : Monsieur le secrétaire général de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-Seine.

Fait à Nanterre, le 8 février 2023

Signé

Frédéric FULGENCE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Laurent HOTTIAUX

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>